

[INGÉNIERIE]

2Si Systèmes partenaire d'Opalis

La SSII devient le distributeur exclusif pour la France des solutions de l'éditeur.

Olivier Waché , Décision Distribution (n°717), le 02/05/2007 à 17h09

La société de services 2Si Systèmes a signé un contrat exclusif de distribution en France des logiciels de gestion des processus d'Opalis. Cet accord fait suite au rachat d'Erellis par le groupe, en octobre 2006. « *Après avoir travaillé pour Opalis, j'ai fondé Erellis, qui est devenu leur distributeur français en 2002* », indique Romuald Gauvin, directeur Process et Management de 2Si Systèmes. *Le rapprochement avec 2Si Systèmes a fait d'Erellis l'agence web du groupe et nous avons mis en place un département Process et Management. L'activité autour d'Opalis a alors été transférée dans ce pôle.* » La SSII intervient sur l'analyse des processus internes, pour dégager des axes d'optimisation et d'automatisation. Elle propose maintenant un accompagnement et une mise en place de la solution en mode projet, et va offrir une solution packagée avec une approche verticale. Elle débutera par le secteur de l'expertise comptable.

Constituer un réseau de revendeurs

En 2006, 250 000 euros ont été générés avec ces solutions, qu'il s'agisse de la vente de licences ou des services afférents. Cette année, 2Si Systèmes espère atteindre 350 000 euros de chiffre d'affaires, sur un total de 10 millions d'euros. Si la société de services est le distributeur exclusif d'Opalis, l'éditeur compte également en France quatre revendeurs. La SSII aura la charge de gérer ce réseau, et de recruter de nouveaux partenaires. Trois à cinq sociétés devraient à leur tour devenir revendeurs cette année. En outre, 2Si Systèmes assure auprès d'eux un accompagnement avant-vente et un support de niveau deux. « *Nous intervenons auprès des revendeurs pour leurs premiers projets, puis assurons un transfert de compétences* », assure Romuald Gauvin.

Attention ! Nous vous rappelons que l'impression de l'article affiché à l'écran n'est destinée qu'à un usage strictement personnel.

© 1999-2007, 01net.

fermer



écrire à l'auteur



imprimer



envoyer par mail

Cet article est extrait de : Décision Distribution



Réservé aux professionnels de la distribution, Décision Distribution délivre toute les informations stratégiques et produits, indispensables pour optimiser le business.

- Découvrez le magazine
- Contactez la rédaction
- Abonnez vous